

Séance du 17 juin 2021

Présidence : **Mme Sophie Métraux**, présidente

Création d'un skatepark et d'un espace de skate urbain à Vevey - Demande d'un crédit de CHF 798'057.- pour la création de deux zones de pratique pour sports à roulettes à Vevey en réponse au postulat de M. Jérôme Christen « en faveur d'un espace moderne en béton (skate-park) pour les sports à roulettes à Vevey » déposé le 5 décembre 2013 (2021/P20)

Rapporteur : Mme Jennyfer Vincent

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU le préavis n° 20/2021, du 3 mai 2021, concernant la « Création d'un skatepark et d'un espace de skate urbain. Demande d'un crédit de CHF 798'057.- pour la création de deux zones de pratique pour sports à roulettes à Vevey,
- VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'autoriser la Municipalité à entreprendre des travaux de réalisation d'un skatepark à l'angle des quais Veveyse et Maria-Belgia et des travaux d'aménagement d'un espace de skate urbain sur la place jouxtant le Centre St-Antoine ;
2. d'accorder à cet effet à la Municipalité un crédit de construction de CHF 798'057.- ;
3. de financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte « Dépenses d'investissements » ;
4. d'amortir le crédit demandé par un amortissement annuel de CHF 39'904.35 pendant 20 ans ;
5. de porter en diminution de ce crédit la contribution financière qui pourrait être accordée par la Fondation « Fonds du sport vaudois » ;
6. de considérer comme réglé le postulat de M. Jérôme Christen en faveur d'un espace moderne en béton (skatepark) pour les sports à roulettes à Vevey déposé le 5 décembre 2013 ;
7. la Municipalité doit coordonner les travaux de la création du skatepark avec les travaux de rénovation sur la façade du centre commercial Manor ;
8. de conditionner l'autorisation à la Municipalité d'entreprendre les travaux de réalisation d'un skatepark à l'angle des quais Veveyse et Maria-Belgia à la compensation des espaces de verdure pris par la restitution d'une surface à minima équivalente de verdure sur les quais veveysans.

Ainsi délibéré en séance du **17 juin 2021**.

Adopté tel qu'amendé à une large majorité (sept avis contraires et une abstention).

Pour extrait conforme le 18 juin 2021.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

la Présidente

la Secrétaire


Sophie Métraux




Carole Dind